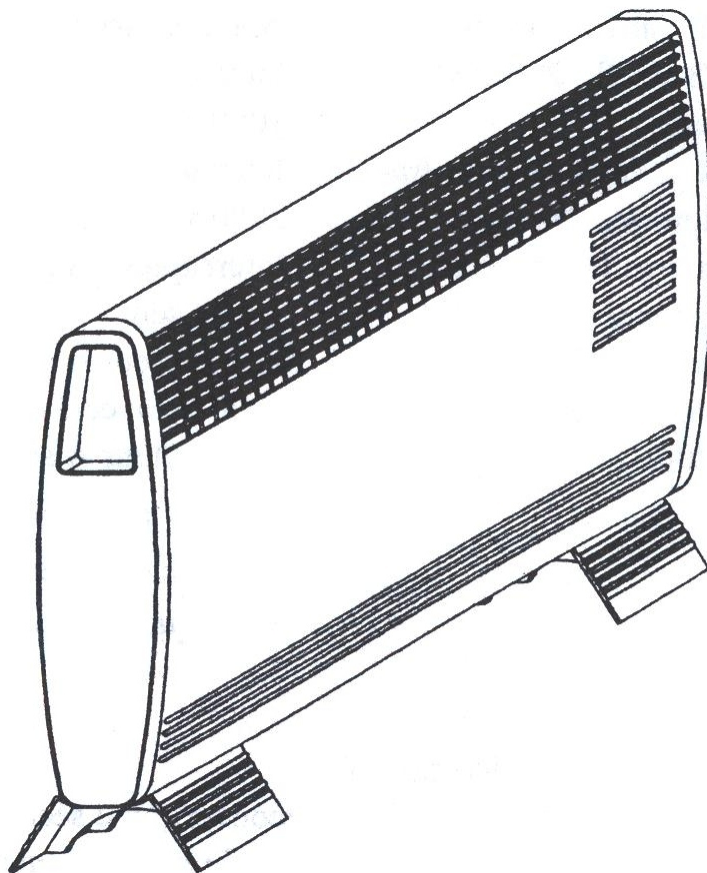




**AIRELEC**

## Convecteurs mobiles *Nomade*



**2 Allures : 1000W et 2000W**

**2000W : NOMADE M20**

**2000W TURBO : NOMADE MT20**

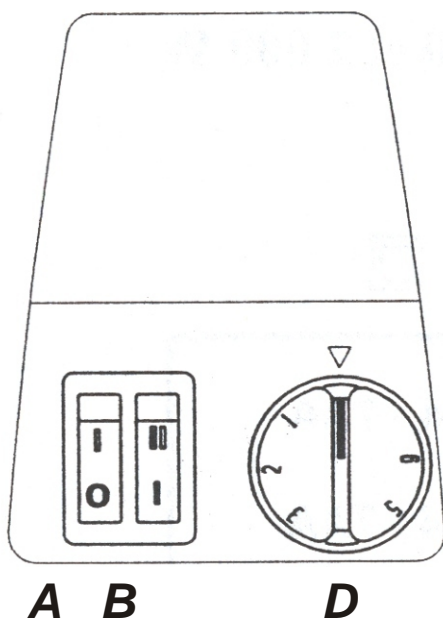
# Notice d'utilisation

## RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le cordon de ces appareils doit être branché sur le socle d'une prise de courant 10/16 A, alimenté en 230V monophasé..

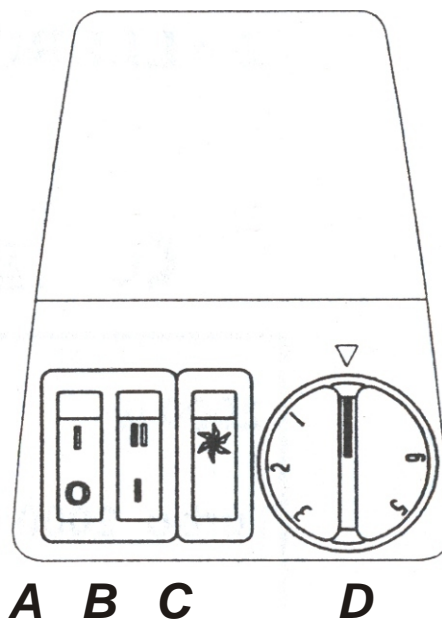
## FONCTIONNEMENT

### SERIE SANS TURBO



- Interrupteur A sur "0" : Appareil arrêté
- Interrupteur A sur "I" et B sur "I" : 1000 W
- Interrupteur A sur "I" et B sur "II" : 2000 W
- Réglage de la température :  
Tourner le bouton de réglage de la température (D) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au maximum. Lorsque la température souhaitée est atteinte, ramener le bouton doucement vers la position minimum jusqu'à entendre un déclic, ce qui maintiendra alors cette température.

### SERIE AVEC TURBO



- Interrupteur A sur "0" et C sur ~ :  
Appareil arrêté
- Interrupteur A sur "I", B sur "I" et C sur ~ :  
1000 W sans turbo.
- Interrupteur A sur "I" et B sur "II" et C sur ~ :  
2000 W sans turbo.
- Interrupteur A sur "0", C sur \* : Turbo seul
- Interrupteur A sur "I", B sur "I" et C sur \* :  
1000 W avec turbo.
- Interrupteur A sur "I", B sur "II" et C sur \* :  
2000 W avec turbo.
- Réglage de la température :  
Identique au modèle sans turbo.

Si votre appareil tombe accidentellement ou est recouvert, une sécurité coupe son alimentation. Il faut alors le débrancher quelques minutes avant de le remettre en service.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI



### MISE EN GARDE :

Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.

- Ne pas poser le cordon d'alimentation sur l'appareil en fonctionnement.
- Ne pas utiliser l'appareil à proximité d'une baignoire, douche ou piscine.
- Ne pas placer l'appareil près de matériaux inflammables tels que rideaux, voilage ou tentures.
- Veiller à maintenir l'appareil à plus de 30cm des meubles et murs pour le modèle sans turbo et 50cm pour le modèle avec turbo.
- Ne pas diriger la sortie d'air chaud vers le mur.
- Utiliser l'appareil dans la position verticale et posé sur ses pieds. **Ne pas le coucher !**
- Ne pas placer l'appareil en-dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.

## ENTRETIEN

Cet appareil, de construction robuste, ne nécessite que peu d'entretien.

Pour enlever les tâches, utiliser une éponge humide sans abrasif après avoir débranché et laissé refroidir l'appareil.

Dépoussiérer régulièrement les grilles (inférieure et frontales ) à l'aide d'un aspirateur.

Si la câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

## Conditions de garantie

- Cet appareil est garanti contre tout défaut de fonctionnement provenant d'un vice de construction ou de matière, pendant une période définie sur le tarif en vigueur au jour de la vente.
- La garantie ne couvre pas les incidents dus à un entretien défectueux, à un mauvais usage ou à un défaut d'installation de l'appareil.
- La garantie se borne à l'échange de la pièce après reconnaissance de la défectuosité de l'appareil par nos services.
- La garantie n'est valable que si ce bon porte le cachet du commerçant indiquant la date de vente de l'appareil.
- Nous nous engageons à remplacer purement et simplement les pièces reconnues par nous défectueuses à l'origine et ce si nécessaire après retour en nos ateliers pour expertise, sans que nous ayons à participer aux frais de main d'oeuvre, occasionnés par le démontage et le montage ou aux conséquences de l'immobilisation de l'appareil.
- En cas de retour, les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'utilisateur.
- En cas de contestation la seule juridiction reconnue est celle du Tribunal de Commerce de Bobigny. Cette clause doit être réputée essentielle sans laquelle nous n'aurions pas traité.
- Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

## ***Bon de garantie***

Type :

Puissance :

Date de  
fabrication :

Date de  
mise en service :

**Cachet du vendeur**

**UTILISATEUR**

Nom :  
Adresse :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction



SAV - AIRELEC  
6, rue de l'usine  
60120 ESQUENNOY